



Professionnels de l'Agro-écologie



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

1- Le GSDM a obtenu un financement du COMESA pour financer le Projet pilote MANITATRA dans les régions du Moyen Ouest du Vakinankaratra (Ankazomiriotra) et du Sud-Est (Farafangana). Une partie de ce financement est rétrocédée au GSDM pour contribuer à « **l'Évaluation finale du projet pilote MANITATRA** »

2- A cet effet, le GSDM invite des groupes de quatre (4) Consultants associés ayant des compétences complémentaires à manifester leur intérêt pour l'exécution des prestations suivantes : « **Évaluation finale du projet pilote MANITATRA** » dans les zones d'intervention ci-dessus.

Les TDR de ces prestations peuvent être consultées au bureau du GSDM les jours et heures ouvrables.

La réalisation de ces prestations exige des compétences complémentaires confirmées en évaluation de projet de développement agricole, en agriculture de conservation, en agro-écologie et/ou en Agriculture climato-intelligente- des expériences probantes en enquête auprès des ménages, sur la manipulation des logiciels SIG et BDD.

3- Les intéressés doivent produire des informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées. Ainsi, le dossier de manifestation d'intérêt doit contenir :

- a. Une lettre d'intérêt ;
- b. Les références professionnelles des intéressés :
 - o les prestations similaires déjà réalisées ;
 - o la liste du personnel clé (CV détaillé, titre, formation et diplôme, expériences professionnelles)

Nota Bene : Conflit d'intérêt : Les consultants impliqués dans le Projet ou dans la réalisation de l'étude de référence du Projet ne sont pas autorisés à participer à cette évaluation

4- Le dossier de manifestation d'intérêt doit être déposé au plus tard le **27 Octobre 2015 à 10H00** à l'adresse suivante : **Monsieur le Directeur Exécutif du GSDM, Lot VA 26 Y Ambatoroka, route d'Ambohipo, 101 Antananarivo.**

5- A l'issue de cet appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte des Consultants ou des Groupes de consultants associés sera établie et sollicitée pour répondre à l'appel d'offres restreint.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par les Consultants n'implique aucune obligation de la part du GSDM de l'inclure dans la liste restreinte.

Antananarivo, le

LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DU GSDM